

PROJET DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS) EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. Historique, contexte politique et statistique

Le système statistique centrafricain mis en place depuis la veille des indépendances par l'administration coloniale, s'est transformé au fil des années pour devenir une Direction en 1983, puis Division des Statistiques et des Etudes Economiques en 1987 et Direction Générale de la Statistique, des Etudes Economiques et Sociales (DGSEES) conformément au Décret N°04.361 du 03 décembre 2004.

La Loi Statistique N°01.008 du 16 juillet 2001 a régi les activités statistiques par l'érection de cette dernière en Institut Centrafricain des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), sous la tutelle du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale. En attendant la mise en place effective de l'ICASEES, la DGSEES assure la coordination des activités statistiques dont les principales tâches sont les suivantes:

- i) la coordination et programmation des activités du Système Statistique National ;
- ii) la production de l'information statistique ;
- iii) la diffusion des données.

Par ailleurs, elle est chargée de préparer et d'assurer le secrétariat technique des opérations du Conseil National de la Statistique (CNS) créé par Décret N°01.273 du 02 octobre 2001.¹ A ce titre, elle coordonne les activités des Commissions techniques.

Le Système Statistique National en République Centrafricaine est l'ensemble des opérateurs qui concourent à la collecte, au traitement, à l'analyse, à la publication, à la diffusion et à l'utilisation du produit statistique. Il est chargé de fournir aux administrations publiques, aux entreprises, aux médias, aux chercheurs, au public et aux acteurs au développement, les informations statistiques se rapportant aux domaines économique, social, culturel, environnemental, etc. servant à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des différents programmes et projets de développement du pays.

Le SSN à l'exemple de l'administration centrafricaine, n'est pas en mesure de donner satisfaction à toutes les demandes des utilisateurs à cause de plusieurs contraintes, entre autres :

- La destruction de la quasi-totalité des moyens matériels mis à la disposition des structures productrices de statistiques;
- Les départs volontaires de certains cadres ayant accumulé l'expertise en matière de collecte, de traitement et d'analyses des données statistiques suite au Programme d'Ajustement Structurel ;
- La mobilité professionnelle des cadres à la recherche de meilleures situations.

¹ Jusqu'à l'heure actuelle le CNS a déjà tenu deux réunions. La première marquait le démarrage des activités de cette instance et la seconde devait fixer les conditions de démarrage de l'élaboration d'un programme pluriannuel d'activités statistiques.

Les cadres encore en activité dans le SSN de part leur disponibilité déploient beaucoup d'efforts et travaillent dans des conditions difficiles en dépit des insuffisances en ressources humaines, financières et matérielles. Dans son élan de réactivation des activités du SSN en vue d'un meilleur épanouissement économique, la République Centrafricaine a accueilli dans un premier temps, du 28 Octobre au 12 Novembre 1999, une mission multisectorielle de statistique du Fonds Monétaire International (FMI).

Ainsi les facteurs affectant la qualité de l'information statistique en Centrafrique relevés par la mission sont :

- Une absence de coordination de l'appareil statistique et un manque de collaboration entre les différents intervenants dans les travaux statistiques entraînant une multiplicité de statistiques divergentes sur un même secteur ;
- Un manque de régularité dans la collecte et la confection des données de base (par exemple dans le secteur réel) ;
- Une rotation rapide dans les effectifs affectés aux activités statistiques ;
- Les difficultés pour faire le point sur certains domaines statistiques (par exemple la dette intérieure de l'Etat).

Pour parer à ces difficultés, la mission a recommandé les mesures suivantes :

- L'élaboration et l'adoption d'une Loi Statistique nationale pour renforcer l'infrastructure statistique, définir les responsabilités et les droits de chaque partenaire (producteurs, rapporteurs et utilisateurs de statistiques) et améliorer les relations entre eux;
- La création d'un Conseil National de la Statistique (CNS) placé sous l'autorité du Premier Ministre et dont le secrétariat sera placé sous la tutelle du Ministre en charge de la Statistique;
- La création d'un service des Etudes et de Statistiques des Finances Publiques (SESFP) rattaché au Ministre en charge des Finances et du Budget;
- La création d'un groupe de travail multisectoriel (Douane, BEAC, SGS, DGSEES) chargé de trouver les moyens pour améliorer la couverture et la qualité des statistiques sur le commerce extérieur en vue de la confection de la balance des paiements et des comptes nationaux ;
- La remise en marche du comité de la balance des paiements pour qu'il s'attelle aux attributions qui sont les siennes ;
- L'amélioration des statistiques sectorielles :
 - le secteur réel,
 - la balance des paiements et la dette extérieure,
 - les finances publiques,
 - la monnaie et les finances.

La mission a également formulé des recommandations à mettre en oeuvre dans le court et le moyen terme en vue du développement de l'appareil statistique.

A En matière de Législation, Coordination et ressources

Le court terme :

- Renforcer la structure du système de compilation des statistiques officielles de la RCA ;

- Mettre en place le CNS pour coordonner et diriger l'exécution du programme de travail pour le développement statistique ;
- Maintenir la responsabilité en matière de diffusion des données relatives à la situation monétaire et de la balance des paiements à la BEAC compte tenu des faiblesses des ressources des Ministères ;
- Créer un fichier central des entreprises pour améliorer l'efficacité de la politique générale du gouvernement et du système statistique ;
- Renforcer les capacités des services statistiques en général et des ressources humaines en particulier par la formation avec le soutien des partenaires et réduire la rotation perpétuelle du personnel.

Le moyen terme :

- Adopter la Loi Statistique ;
- Introduire le fichier central des entreprises alimenté par les listes tenues par le CCIMA, le MICA, les départements de l'Economie, de l'Emploi et des futurs recensements ;
- Participer au Système Global de Diffusion des Données (SGDD) avec l'appui du FMI.

B En matière des Statistiques sectorielles

- Le secteur réel ;
- La balance des paiements ;
- Les finances publiques ;
- La monnaie et les finances ;

doivent faire l'objet des mêmes préoccupations à court et moyen terme afin d'atteindre l'objectif fixé : amélioration de la qualité, régularité dans la production et large diffusion des données statistiques du pays.

La première mission s'est penchée sur le cadre institutionnel, les sources de données et les méthodes utilisées pour la compilation et la diffusion des données macroéconomiques dans le pays. Sur la base de ces observations, la mission a proposé des mesures pour améliorer la couverture, l'exactitude, la concordance intersectorielle, la disponibilité et la diffusion des données. Il en résultera un outil statistique plus satisfaisant pour répondre aux besoins du gouvernement dans l'élaboration et le suivi des politiques macroéconomiques et une organisation statistique qui permettra une meilleure coordination de la collecte, de la compilation et de la diffusion des données tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ; la transparence sur la gestion de l'économie sera ainsi renforcée.

A l'issue de la première mission, les autorités centrafricaines se sont engagées pour inclure le programme de développement statistique dans le plan d'action du gouvernement pour le développement structurel et macroéconomique du pays. Les termes de référence de ce PNDS qui devraient présenter l'état des lieux de l'appareil statistique national, les contraintes qui pèsent sur les structures productrices d'informations statistiques et les propositions de solutions, l'objectif global de chaque structure productrice d'informations statistiques, les activités à entreprendre pour atteindre cet objectif et les résultats attendus, les propositions de renforcement tant en capacité humaine que matérielle et le plan de trésorerie des différentes activités de l'appareil statistique national et leur planning d'exécution, sont disponibles.

Dans un second temps, elle a reçu du 02 au 12 juin 2003, une mission d'audit du SSN par les consultants d'AFRISTAT. Cette mission quant à elle, a déploré la non utilisation du Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC), car la RCA n'arrivait pas à mobiliser des financements suffisants pour la mise en œuvre d'un cadre comportant un minimum d'actions qui devraient permettre le développement de la statistique. Ces consultants ont proposé des pistes conduisant au processus d'élaboration du Programme Pluriannuel du Développement de la Statistique (PPDS).

Tableau actuel de la situation du SSN et de sa dynamique

Les structures du SSN fonctionnent encore d'une manière éparse. La signature de l'Arrêté portant nomination des membres du CNS aurait dû constituer une cheville ouvrière pour le début d'une véritable coordination des activités de ce système dans sa dynamique. Cependant, l'inactivité à ce jour de cet organe a amplifié la faiblesse de la coordination des activités statistiques du SSN.

Accords passés avec les partenaires sur le développement de la statistique (dont la SGDD, OMD)

Depuis 2001, la RCA s'est adhéree au SGDD. Les métras donnés de la RCA sont élaborées et affichées sur le Tableau d'Affichage des Normes de Données (TAND) du FMI. En outre, dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS) et du renforcement des capacités de la Statistique, la Banque Mondiale a marqué son accord pour le financement dudit projet sur le Fonds fiduciaire. Le protocole d'accord a été élaboré et contresigné entre les deux parties. Un comité de gestion de ces fonds a été mis en place par un Arrêté Ministériel au sein de la DGSEES.

S'agissant des OMD, trois rapports ont été déjà rédigés à ce jour avec l'appui du PNUD.

Liste des documents relatifs au développement du SSN

Par rapport au développement du SNS, le pays dispose des documents suivants :

Par rapport au développement du SSN, le pays dispose des documents suivants :

- i) La Loi Statistique ;
- ii) Le décret portant organisation et fonctionnement du CNS ;
- iii) Le projet de l'arrêté portant désignation des membres du CNS ;
- iv) Le projet de décret rectificatif portant organisation et fonctionnement du CNS ;
- v) Le projet de décret portant désignation des membres du comité technique du CNS.

2. Objectifs et produits attendus

2.1- Objectif général

L'objectif de la présente feuille de route est de donner une description cohérente et détaillée des différentes phases dont les réalisations devraient aboutir à l'élaboration et à l'adoption d'une stratégie nationale de développement de l'appareil statistique en RCA.

L'élaboration de cette SNDS devra donc nécessairement prendre en compte l'ensemble du système statistique national et s'adapter aux conditions réelles du pays.

De ce fait, elle doit aboutir à la formulation d'un certains nombres de stratégies pour le renforcement des capacités de l'appareil statistique, à tous les niveaux et constituer un cadre de référence permettant de mobiliser les ressources à la fois nationales et internationales, dans

l'optique de rendre plus efficace le SSN dans la production des informations nécessaires à la formulation et au suivi et évaluation du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

2.2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés à travers cette feuille de route sont les suivants :

- Le soutien et l'adhésion des autorités politiques au processus d'élaboration de la SNDS ;
- La mise en place d'un cadre organisationnel ;
- La définition d'un chronogramme des activités ;
- L'identification des sources possibles de financement et la mobilisation des ressources nécessaires à la conception de la SNDS
- L'établissement d'un bilan diagnostic ;
- La formulation d'une vision de l'évolution souhaitée du SSN;
- L'établissement des priorités en terme de résultats à obtenir pour les années à venir ;
- La détermination des stratégies de renforcement des capacités ;
- L'établissement du Plan d'Action pluriannuel ;
- L'adoption de l'ensemble de la SNDS.

2.3- Résultats attendus

- Le soutien des autorités et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS est obtenu;
- Le cadre organisationnel pour l'élaboration de la stratégie est défini ;
- Les ressources humaines nécessaires sont identifiées ;
- Un chronogramme des activités est défini ;
- Un budget est élaboré et les sources de financement sont identifiées.

3. Inclusion de la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS) dans la stratégie de lutte contre la pauvreté et les programmes et politiques du développement en général

Le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale dispose en son sein d'un secrétariat permanent de lutte contre la pauvreté qui se trouve à l'heure actuelle dans la phase de finalisation du DSRP prévue en 2006. L'élaboration de cette SNDS devra rendre plus efficace le SSN dans la production de l'information statistique afin d'éclairer et d'aider davantage le suivi évaluation et l'actualisation du DSRP et des autres programmes et projets de développement économique et social.

Le secrétariat technique permanent s'appuie plus sur les données récentes collectées auprès des ménages par la DGSEES pour mener ses travaux. C'est ainsi que certains indicateurs fournis par la DGSEES à travers des enquêtes et recensements ont servi à l'élaboration et à la finalisation du DSRP (MICS2000, ECVU, ECVR, RGPH03). Afin de rendre disponibles des données à temps opportun pour le suivi de la mise en œuvre du DSRP, le secrétariat mène des réflexions en collaboration avec la DGSEES pour conduire un certain nombre d'enquêtes dans le but:

- D'actualiser les indicateurs socioéconomiques sur les conditions de vie des ménages ;
- D'établir un nouveau profil de la pauvreté et ;
- De mettre à la disposition des décideurs les informations pertinentes et fiables pour l'évaluation, le suivi et l'exécution des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté et le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Toutes ces opérations devront être inscrites dans un plan pluriannuel des activités de la statistique qui sera contenu dans la SNDS. Il apparaît clairement que l'élaboration de la SNDS va constituer un atout indéniable pour la mise en œuvre, le suivi-évaluation et l'actualisation du DSRP.

4. Mode d'organisation pour l'élaboration de la SNDS

4.1- Principe

L'élaboration de la SNDS est un processus participatif qui s'exécute selon les différentes étapes retenues et fait intervenir les différents acteurs du système statistique national.

4.2- Mode d'organisation des travaux

La République Centrafricaine dispose d'un Conseil National de la Statistique (CNS). Cette structure a entre autre pour mission de coordonner et diriger l'exécution du programme de travail pour le développement statistique en RCA. **Ainsi l'organisation pratique des travaux pour l'élaboration de la SNDS est la suivante :**

- **Le maître d'ouvrage** sera le Conseil des Ministres et le maître d'ouvrage délégué, le Conseil National de la Statistique (CNS) présidé par le Ministre du Plan, Ministre en charge de la statistique ;
- **Le maître d'œuvre** est placé sous la responsabilité d'un Secrétariat Technique Permanent présidé par le Directeur Général de la DGSEES ;
- **Les conseillers** : des spécialistes seront identifiés et consultés selon les besoins. Une assistance technique extérieure pourra être sollicitée auprès des partenaires au développement pour des appuis ponctuels par l'intermédiaire de missions de courtes durées.
- **Consultation** : l'élaboration de la SNDS doit faire l'objet d'un large consensus. Par conséquent, la consultation des bénéficiaires (l'administration, les syndicats, le secteur privé, les ONG..., des parties prenantes (structures productrices des statistiques..) aussi bien que les partenaires au développement) est nécessaire pour garantir le caractère participatif aux travaux d'élaboration de la SNDS. Placé sous la supervision du Secrétariat technique permanent, les travaux techniques se feront par la consultation des parties prenantes regroupées en commissions.
- **Les commissions** : Regroupe toutes les parties prenantes, à savoir, les utilisateurs, les producteurs du SSN, les partenaires, les syndicats etc.... On peut d'ores et déjà retenir les commissions suivantes :
 - Statistiques démographiques et sociales;
 - Statistiques économiques et financières ;
 - Statistiques régionales ;
 - Ressources humaines et financières ;
 - Cadre institutionnel ;
 - Moyens logistique et matériel ;
 - Synthèses ou Collège des Présidents des autres commissions.

5. Répartition des rôles entre les différents acteurs

D'une manière synoptique, la répartition des rôles entre les différents intervenants dans d'élaboration de la SNDS peut se présenter de la manière suivante :

Entités	Rôle	Acteurs
1. Conseil des Ministres	<ul style="list-style-type: none"> - Commandite le travail - Examine les rapports et prend des décisions de dernier ressort - Définit la vision à long terme du SSN - Approuve le document final <ul style="list-style-type: none"> - Réuni les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la SNDS 	Les avis sont communiqués au Ministre du Plan qui les présente en Conseil des Ministres avec des propositions de décisions
2. Conseil National de la Statistique	<ul style="list-style-type: none"> - Valide les différentes phases du processus d'élaboration de la stratégie - Apporte son appui politique - Donne des directives 	CNS, présidé par le Ministre du Plan, rassemble l'ensemble des responsables du SSN et les responsables des Ministères concernés. Les bailleurs jouent le rôle d'observateurs
3. Comité Technique	<ul style="list-style-type: none"> - Prépare les documents techniques à soumettre au CNS 	Responsables des structures sectorielles (DG, Directeurs, Chefs de service, Partenaires)
4. Secrétariat Technique permanent	<ul style="list-style-type: none"> - Supervise l'ensemble des travaux des commissions et des consultants - Rédige les rapports de synthèse - Elabore des propositions - Organise les consultations - Coordonne et joue le rôle de facilitateur - Organise les ateliers - Apporte un appui logistique aux autres acteurs - Joue le rôle d'interface entre les autorités et toutes les parties prenantes 	Responsables des structures sectorielles (DG, Directeurs, Chefs de service, Partenaires)
5. Commissions	<ul style="list-style-type: none"> - Participent aux travaux techniques des groupes sectoriels lors des ateliers - Amendent les projets de rapports - Formulent des propositions et des recommandations 	Personnes ressources choisies pour leur compétence en la matière par leur Ministère de tutelle. Composée par l'ensemble de toutes les parties prenantes (Utilisateurs, producteurs,...), chaque commission est dirigée par un président et dotée d'un

		rapporteur qui est généralement un cadre de la DGSEES
6. Groupe de contact des partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Apporte leur appui technique et financier - Informe sur leurs politiques et leurs programmes d'appui à la statistique 	Représentants de chacun des partenaires au développement représentés en RCA
7. Consultants nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillent les informations nécessaires à l'établissement du bilan diagnostic - Rédigent les avant projets de documents qui seront soumis aux commissions - Forment et guident les intervenants nationaux sur chaque étape du processus d'élaboration de la stratégie. 	Sous la supervision du Président du Secrétariat Technique Permanent, ils font partie de l'équipe maître d'œuvre, chargée de conduire les activités et de formuler les propositions de décision à présenter aux autorités compétentes devant statuer sur la SNDS
8. Consultants internationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Préparent avec les consultants nationaux le plan de travail pour chaque phase - Apportent un regard extérieur sur les travaux déjà réalisés par les consultants nationaux - Arrêtent avec les consultants nationaux les dispositions pour finaliser les documents - Facilitent les échanges entre les nationaux et tous les partenaires au développement représentés en RCA 	Personne hautement qualifiée dotée d'une compétence avérée dans le processus d'élaboration d'un SNDS, travaillant directement sous la supervision du Directeur général de la DGSEES, président du STP

6. Activités

1- Phases préparatoires ou de lancement

- Mise en place du comité de rédaction du projet de la feuille de route
- Elaboration d'un budget pour la rédaction des documents de la SNDS
- Finalisation et validation du projet de feuille de route
- Approbation par les Autorités nationales (Ministre en charge de la statistique)
- Etablissement des TDR des diverses interventions et information des parties prenantes
- Préparation de requêtes de financement
- Mise en place du cadre institutionnel (comité de pilotage du processus, Secrétariat technique et sous-commissions : Choix des membres)
- Recrutement des consultants nationaux
- Séminaire de lancement de l'élaboration de la SNDS.

2- Diagnostic et Vision

- Etablissement d'un bilan diagnostic du SSN (Consultants)
- Réunion d'adoption du diagnostic et détermination des objectifs (CNS)
- Définition de la Vision de l'évolution souhaitable du SSN
 - Travaux des sous-commissions (groupes sectoriels)
 - Synthèses et détermination des principaux objectifs prioritaires
- Etablissement des priorités en matière de résultats à obtenir dans les années à venir
- Réunion d'adoption par le CNS
- Validation par le Conseil des Ministres
- Atelier de restitution

3- Stratégies de renforcement des capacités

- Choix des scénarios stratégiques
 - Solutions organisationnelles pour la production des résultats retenus
 - Ensemble de stratégies pour construire la capacité nécessaire à produire les résultats retenus
- Réunions avec le groupe de contact pour étudier les stratégies de financement.
- Etude comparative des avantages et inconvénients des scénarios retenus
- Projet de rapport d'étape sur les stratégies
- Projet de propositions à soumettre aux autorités
- Réunion d'adoption par le CNS
- Validation par le Conseil des Ministres
- Atelier de restitution

4- Elaboration du Plan d'action

- Retraite de finalisation du document provisoire
 - Rédaction des plans d'actions sectoriels
 - Rédaction du plan national
 - Conception du dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre
- Réunion d'adoption par le CNS
- Adoption par le Conseil des Ministres
- Table ronde avec les partenaires au développement pour le financement de la mise en œuvre

7. Moyens nécessaires, Budget et sources des contributions

- Les moyens nécessaires pour :
 - Secrétariat et logistique, organisation des activités et rédaction des rapports
 - Consultations et assistance technique
 - Recueil d'information, synthèses techniques
 - Revue des avant-projets de document
 - Tenues de réunions statutaires
 - Impression et diffusion des rapports et de la documentation
- Le budget prévisionnel
 - Dépenses de fonctionnement de l'équipe permanente (Secrétariat technique, sous-commissions, consultants, assistance technique,...)

- Dépenses des activités ponctuelles (Ateliers, réunions, voyages d'étude, mission de consultants internationaux,...)
- Dépenses de fonctionnement courant (Carburant, équipements et fournitures de bureau, communication, documentation et diffusion, impression, ...)
- Sources de financement
 - Budget national
 - Partenaires au développement

8. Projet de budget pour l'élaboration de la SNDS

1 \$ = 499,9995 F. CFA

Ligne	ELEMENTS DU BUDGET	Coût total En F CFA	Coût total En \$	Observation
1	Séminaire de lancement de l'élaboration de la SNDS (100 personnes pendant 1 jour)	2 053 500	4 107	Disponible BM
2	Recensement des services statistiques (3 personnes pendant 14 jours)	153 350	307	A rechercher
3	Etablissement du diagnostic et élaboration de la vision du SSN (2 consultants nationaux)	2 250 000	4 500	Disponible BM
4	Travaux des sous-commissions sur le diagnostic et la vision (45 personnes pendant 7 jours hors de Bangui)	6 103 250	12 207	2 446 500 disponibles à la BM Reliquat de 3 656 750 à rechercher
5	Observations du consultant international sur le diagnostic et préparation de l'élaboration des stratégies (1 consultant international en 10 jours)	8 000 000	16 000	A rechercher Mission Paris 21
6	Réunion du Comité Technique (30 personnes en 1 jour)	405 250	811	A rechercher
7	Réunion du CNS pour l'adoption du diagnostic (60 personnes pendant 2 jours)	1 834 750	3 670	700 000 disponibles du gouvernement Reliquat de 1 134750 à rechercher
8	Atelier de restitution du diagnostic après validation par le Conseil des Ministres (60 personnes pendant 1 jour)	1 089 750	2 180	A rechercher
9	Détermination des stratégies et élaboration des propositions (2 consultants nationaux)	2 250 000	4 500	Disponibles BM
10	Travaux des sous-commissions sur les stratégies et propositions (45 personnes pendant 7 jours hors de Bangui)	6 103 250	12 207	A rechercher
11	Observations du consultant international sur	8 000 000	16 000	Disponibles BM

	les stratégies et préparation de l'élaboration du plan d'action (1 consultant international en 10 jours)			
12	Réunion du Comité Technique (30 personnes en 1 jour)	405 250	811	A rechercher
13	Réunion du CNS pour l'adoption des stratégies (60 personnes pendant 2 jours)	1 834 750	3 670	A rechercher
14	Atelier de restitution sur les stratégies après validation par le Conseil des Ministres (60 personnes pendant 1 jour)	1 089 750	2 180	A rechercher
15	Elaboration des stratégies (2 consultants nationaux)	2 250 000	4 500	Disponibles BM
16	Travaux des sous-commissions sur le plan d'action (45 personnes pendant 7 jours hors de Bangui)	6 103 250	12 207	A rechercher
17	Observations du consultant international sur le plan d'action et préparation du dispositif de suivi évaluation (1 consultant international en 10 jours)	8 000 000	16 000	Disponible BM
18	Réunion du Comité Technique (30 personnes en 1 jour)	405 250	811	A rechercher
19	Réunion du CNS pour adoption du plan d'action (60 personnes pendant 2 jours)	1 834 750	3 670	A rechercher
20	Atelier de restitution du plan d'action après validation par le conseil des Ministres (60 personnes pendant 1 jour)	1 089 750	2 180	A déterminer
21	Elaboration du plan d'action (2 consultants nationaux)	2 250 000	4 500	Disponible BM
22	Travaux des sous-commissions sur le dispositif de suivi évaluation (45 personnes pendant 7 jours hors de Bangui)	6 103 250	12 207	A rechercher

23	Observations du consultant international sur le dispositif de suivi évaluation (1 consultant international en 10 jours)	8 000 000	16 000	Disponible BM
24	Réunion du Comité Technique (30 personnes en 1 jour)	405 250	811	A rechercher
25	Réunion du CNS pour l'adoption du dispositif de suivi évaluation (60 personnes pendant 2 jours)	1 834 750	3 670	A rechercher
26	Atelier de restitution sur le dispositif de suivi évaluation (60 personnes pendant 1 jour)	1 089 750	2 180	A rechercher
27	Table ronde avec les partenaires pour le financement de la mise en œuvre (70 personnes pendant 1 jour)	519 750	1 040	A rechercher
28	Missions (d'étude) (3 missions)	13 000 000	26 000	Disponibles BM
29	Fonctionnement courant du secrétariat technique permanent	18 932 280	37 865	A Rechercher
30	Equipements, matériels et fournitures	43 138 000 7 500 000	86 277 15 000	Gouvernement Disponibles BM
	TOTAL partiel	164 048 880	101 277	
	Imprévus : 5% du total partiel	8 202 444	16 405	
	Contribution du Gouvernement	43 838 000	87 677	
	TOTAL général	216 089 324	432 179	

Disponible BM : 58 000 000 F CFA

Gap: 114 251 324 F CFA soit \$ 228 503

9. Projet du planning des activités d'élaboration de la SNDS

Phases	Résultat attendu	Détail des activités	Responsable	Calendrier
1. Préparatoires : engagement et feuille de route	Toutes les parties prenantes au processus sont suffisamment sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'une Note explicative Ministre du Plan • Sensibilisation des différents ministères sectoriels • Prise de contact et sensibilisation des différents services producteurs de statistiques 	<i>DGSEES</i>	Mars 06

	Un budget prévisionnel est confectionné et les sources de financement sont identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un budget prévisionnel du processus d'élaboration de la SNDS • Prise de contact avec les partenaires au développement pour le financement du processus 	<i>Ministre/DGSEES</i>	Mars -Avril 06
	Le chronogramme des activités est défini	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un planning d'activités • Elaboration des TDR de chaque étape 	<i>DGSEES</i>	Avril. 06
	Le soutien des autorités politiques et leur adhésion au processus d'élaboration de la SNDS est obtenue	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du projet de feuille de route • Approbation par le Ministre du Plan • Adoption par le Conseil des Ministres • Atelier de lancement du processus de l'élaboration de la SNDS 	<i>Ministre/DGSEES</i>	Avril. 06 Avril. 06 Mai.06 Mai.06
	Les ressources humaines nécessaires sont identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des membres du comité technique et du secrétariat technique • Identification et recrutement des consultants nationaux et internationaux 	<i>Chaque Ministère Ministre/DGSEES</i>	Mai 06 Mai 06
	Le cadre organisationnel de l'élaboration de la SNDS est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du comité technique, du Secrétariat technique et des sous-Commissions • Elaboration des TDR des diverses interventions 	<i>Ministre/DGSEES Secrétariat technique</i>	Mai -Juin 06 Mai Juin 06
2. Etablissement du bilan diagnostic et de la Vision du SSN	Le bilan diagnostic et la Vision sur l'évolution du SSN sont élaborés avec la participation de toutes les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Recensement des services statistiques • Elaboration du rapport sur le bilan diagnostic • Définition de la vision de l'évolution souhaitable du SSN • Etablissement des priorités en matière de résultats à obtenir dans les années à venir • Travaux des sous-commissions (groupes sectoriels) • Réunion du comité technique • Adoption par le CNS • Validation par le Conseil des Ministres • Atelier de restitution du diagnostic et des objectifs 	<i>Consultants nationaux Consultants nationaux Secrétariat technique Consultant internat Groupes sectoriels Secrétariat technique Secrétariat technique</i>	Juin- juillet 06
3. Détermination des Stratégies	Les Stratégies sont élaborées avec la participation de toutes les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Elaboration du rapport sur les stratégies • Travaux des sous-commissions • Choix des scénarios stratégiques - <i>Solutions organisationnelles pour la production des résultats retenus</i> - <i>Ensemble de stratégies pour construire la capacité nécessaire à</i> 	<i>Consultants nationaux Consultant internat. Secrétariat technique Comité de pilotage Groupes sectoriels Groupe de contact Conseil National de la</i>	Juillet-Aout 06

		<p>produire les résultats retenus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration des stratégies de financement avec le groupe de contact • Etude comparative des avantages et inconvénients des scénarii retenus • Projet de rapport d'étape sur les stratégies • Projet de propositions à soumettre aux autorités • Adoption par le CNS • Réunion du comité technique • Validation par le Conseil des Ministres • Atelier de restitution des stratégies 	<p><i>Statistique</i> <i>Ministre</i> <i>Gouvernement</i></p>	
4. Elaboration des programmes d'Action (Plan d'Action 2007-2012)	Rapport sur les plans d'action 2007-2012 et mécanismes de suivi élaboré et validé par toutes les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Elaboration du rapport sur le Plan d'Action • Travaux des sous-commission <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des plans d'actions sectoriels - Rédaction du plan national • Réunion du comité • Adoption par le CNS • Atelier de restitution sur le Plan d'Action 	<p><i>Consultants nationaux</i> <i>Consultant internat.</i> <i>Secrétariat technique</i> <i>Comité de pilotage</i> <i>Conseil National de la Statistique</i> <i>Ministre</i> <i>Gouvernement</i></p>	Aout-sept.06
5. Elaboration d'un dispositif de suivi-évaluation de la SNDS		<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Elaboration du rapport sur le dispositif de S-E • Travaux des sous-commissions <ul style="list-style-type: none"> ○ Conception du dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre ○ Travaux de mise en cohérence avec le CSLP ○ Budgétisation et cadrage • Réunion du comité technique • Adoption par le CNS 	<p><i>Consultants nationaux</i> <i>Consultant internat.</i> <i>Secrétariat technique</i> <i>Comité de pilotage</i> <i>Conseil National de la Statistique</i> <i>Ministre</i> <i>Gouvernement</i></p>	Sept-oct 06

		<ul style="list-style-type: none"> • Validation par le Conseil des Ministres • Table ronde avec les partenaires au développement pour le financement de la mise en oeuvre 		
6. Lancement de la mise en œuvre de la SNDS	Le document final de la SNDS 2007-2012 est produit et diffusé	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier national de lancement 	<i>Secrétariat technique</i> <i>Comité de pilotage</i> <i>Conseil National de la Statistique</i> <i>Ministre</i> <i>Partenaires</i> <i>Gouvernement</i>	Nov 06